

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève
Band: 2 (1898-1904)
Heft: 7

Artikel: Corniches romains et enceintes du moyen âge
Autor: Favre, Camille
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1002681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORNICHES ROMAINES

ET ENCEINTES DU MOYEN AGE

MM. Corte, architectes, ont fait don à la Société auxiliaire du Musée de trois morceaux d'entablements romains d'ordre corinthien, trouvés à Genève en 1901, et richement décorés, dans le style un peu chargé et incorrect du commencement de la décadence. Si nous possédons, au Musée épigraphique, des fragments d'une facture moins soignée et plus tardive, il en est d'autres qui paraissent dater d'une époque plus classique. Les restes mis au jour par MM. Corte appartiendraient donc à une phase intermédiaire de la domination romaine.

C'est dans les fondations de la maison que MM. Corte ont fait construire à l'angle de la place du Fort-de-l'Ecluse (côté est) et de la rue de la Croix-d'Or que ces sculptures ont été trouvées. Elles faisaient partie des substructions d'un gros mur parallèle aux Rues-Basses. Ce mur, qui traversait la place de l'est à l'ouest, correspondait à la partie la plus élevée du terrain (au-dessus de la porte d'entrée de la maison neuve) et mesurait au moins deux mètres d'épaisseur.

Les roches sculptées dont nous venons de parler ont une teinte rosée particulière et ne semblent pas provenir des carrières actuelles de notre voisinage¹. Dans la même substruction, figuraient des pièces de dimensions analogues ou même plus grandes, taillées dans une roche tuffeuse jaunâtre. La masse principale du mur ne contenait pas de molasse. Il est à noter que, dans cette même fouille, MM. Corte ont recueilli des claveaux de roche moulurés appartenant au cintre d'une baie ou arcade de grande dimension.

Enfin, dans le sol et sous le massif de maçonnerie du mur, on a trouvé un petit cercueil préhistorique, malheureusement très

¹ MM. Corte ont émis l'hypothèse qu'elles pourraient provenir du Mont-de-Sion.

endommagé par l'humidité. Cette sépulture renfermait, dans ce qui semble être un tronc de chêne creusé, les débris d'un squelette qui avait les pieds tournés vers l'ouest.

A l'est de ce premier massif, des travaux subséquents, faits en 1902, ont détruit les maisons qui bordaient le côté nord de la rue de la Madeleine. On a pu ainsi constater que, dans cette partie du terrain, le sol était jadis plus bas qu'aujourd'hui et que, par suite, le niveau actuel de la rue de la Madeleine résultait d'un remblai. Les anciennes constructions bâties sur le terrain naturel, à hauteur des caves des maisons actuelles, sont ainsi venues au jour, à mesure que l'on démolissait les édifices qui leur avaient été superposés postérieurement et à front de rue. Une de ces dernières maisons devait, d'après des traces d'ornements gothiques, remonter à la fin du XV^e siècle. D'autre part, on a retrouvé dans les caves les restes d'une construction composée, comme les édifices similaires de la Ville basse, d'un bâtiment avec tourelle et escalier qui peut dater à peu près de cette même époque¹. Il semble donc que ce soit à ce moment que l'on doive faire remonter les modifications de niveau qui ont donné à la rue de la Madeleine son aspect actuel.

Plus avant dans la fouille, en contre-bas et plus rapprochées des Rues-Basses, on pouvait voir aussi les fondations d'un mur d'enceinte, d'un mètre environ d'épaisseur, qui se rattachait au massif traversant la place du Fort-de-l'Ecluse. Cette construction, visible sur une longueur de quelques mètres, paraissait se diriger à peu près vers le milieu de la rue d'Enfer, en s'écartant de la rue de la Madeleine. Elle était composée en partie des mêmes roches que nous avons mentionnées plus haut et qui étaient appa-

¹ A Genève, les maisons du XVI^e siècle sont souvent dotées d'un escalier renfermé dans une tourelle ronde ou polygonale. Cette tourelle est parfois entièrement détachée de la façade. Dans ce cas, elle est réunie à chaque étage par un passage formant corridor, ouvert du côté de la cour. Tel est le cas pour plusieurs constructions qui existent encore entre la rue du Rhône et la rue du Marché. — L'une d'elles a été décrite par MM. Boissonnas et Mayor (*Anciennes maisons de Genève, 1^{re} série*). — Cependant, malgré la disposition de son escalier, notre maison peut fort bien être antérieure au XVI^e siècle et plus ancienne que la maison gothique voisine.

reillées du côté du parement. Cependant, complétée par des débris divers, elle présentait l'aspect d'un mur réparé à la hâte, tandis que sa faible épaisseur exclut aussi l'idée d'une enceinte monumentale faite avec soin. Dans ce mur, ont été trouvés encastrés deux petits fragments d'architecture gothique qui auraient peut-être pu aider à fixer l'époque de ce travail. Malheureusement, ils ont disparu, employés dans les maçonneries nouvelles, avant que nous ayons eu le loisir de les examiner ¹.

Ayant ainsi donné une idée approximative des résultats des fouilles, nous reviendrons maintenant aux corniches romaines trouvées en cet endroit.

Dès le début de 1901, les trois pierres, données par MM. Corte, ont été déposées au Musée épigraphique, où elles ont été photographiées et moulées par les soins de feu M. Emile Dunant, conservateur de ce Musée. On trouvera ci-contre deux phototypies, exécutées d'après ces relevés, représentant, en premier lieu, le moulage avec les trois fragments superposés et, en second lieu, l'original du morceau principal. La partie des fragments qui faisait défaut dans les originaux ² a été restituée, dans le moulage, d'après les morceaux subsistants. Grâce à la superposition obtenue dans le moulage de M. Dunant, nous avons pu nous livrer

¹ Comme il est probable que ces fragments ne seront pas retrouvés, nous croyons devoir consigner ici, sous toutes réserves, nos souvenirs :

L'un de ces morceaux se composait de la partie inférieure d'une colonne très mince dont le fût était détaché de la moulure ou du meneau auquel elle tenait par sa base. Ce fragment nous avait paru antérieur au XV^e siècle. Il devait sans doute faire partie des pieds-droits d'une arcade ou d'une fenêtre d'église et provenait peut-être de l'édifice primitif de la Madeleine, détruit (d'après M. Mayor) par les incendies de 1334 et 1430 et remplacé, au XV^e siècle, par l'église actuelle.

Le second morceau, orné d'une rosace, semblait appartenir au haut d'une fenêtre gothique rectangulaire, au point de rencontre du meneau et du cadre. Il paraissait plus ancien que les fenêtres gothiques du XVI^e siècle dont nous possédons à Genève de nombreux spécimens.

Si ce fragment appartenait réellement au XV^e siècle, il faudrait supposer que l'on avait continué à réparer et à utiliser le mur de défense postérieurement à la construction de l'enceinte du XIV^e siècle qui protégeait cependant tout ce quartier du côté du lac.

² Ce sont les fragments des pierres supérieure et inférieure qui sont placés à la droite du spectateur.

à un examen comparatif détaillé qu'il était difficile de faire sur les seuls originaux, à cause de leur position sur le terrain. Nous allons maintenant chercher à décrire ces derniers, en commençant par les deux pièces inférieures du moulage qui paraissent appartenir à un même ensemble d'architecture.

La deuxième pierre forme la corniche d'un entablement et présente, à sa partie supérieure, une bordure ou cimaise de feuilles d'acanthé assez usée, sous laquelle se placent des rais de cœur, puis une grecque. Plus bas vient le larmier, formant une saillie horizontale de près de quarante centimètres, soutenu par des modillons en forme de console ornés d'acanthé. Les caissons placés entre les modillons sont garnis de rosaces variées, entourées d'une bordure d'oves. Au-dessous se trouve un rang de rais de cœur; le tout se termine en bas par des denticules. La hauteur du fragment est de 0 m. 60, tandis que la profondeur de la pierre a dû être de 1 m. 20 au moins. Ce morceau, probablement postérieur à l'époque des Antonins est, pour l'époque romaine, une des trouvailles les plus intéressantes faites dans notre contrée. Laisant aux spécialistes le soin de déterminer sa date exacte, nous nous bornerons à remarquer que, réuni au numéro suivant qui le complète, il représente deux des trois parties d'un même entablement, l'architrave seule faisant défaut.

La troisième pierre, qui devait être placée droit au-dessous de la première, offre, à sa partie supérieure, une bordure d'oves surmontant un fil de perles alternant avec des billettes. Au-dessous règne une surface verticale nue, dans laquelle on reconnaît la frise de l'édifice. Dans cette surface sont percés quatre trous carrés, placés irrégulièrement, qui ont pu servir à fixer dans la pierre un revêtement de marbre ou, plus probablement, des sculptures ornant la frise. Hauteur de la pierre, plus de 0 m. 58, profondeur, 1 m. 13 au moins.

La première pierre, placée au haut du moulage et qui a des dimensions analogues aux précédentes (hauteur 0 m. 60, profondeur 1 m. 20 au moins), leur est aussi assez semblable par la nature et le style des ornements. Elle présente également un larmier et l'ensemble du fragment fait saillie, sur le nu du mur, de la même quantité que le larmier de la pierre n° 2. La face supérieure de cette pierre est taillée en fuite, sans doute pour amener

l'écoulement des eaux, et, à 0 m. 40 en arrière (c'est-à-dire à l'aplomb du bas du morceau), la pierre se relève, par un décroché destiné à recevoir d'autres pierres qui ont dû lui être superposées. La série des ornements se présente dans l'ordre suivant, à partir du haut : rang de feuilles très endommagé — denticules — larmier, de saillie très faible — feuilles d'acanthé séparées par une tige en fer de lance — rais de cœur — denticules — perles et billettes — oves. — Une comparaison détaillée avec les deux autres pierres montre que ces ornements ne sont pas du même module que ceux des numéros 2 et 3. En outre, le travail est différent. Tenant compte de l'usure, il est plus grossier, plus incorrect et dénote une époque postérieure.

Toutefois, si, négligeant ce dernier fragment, l'on rapproche les sculptures nos 2 et 3 d'autres débris romains conservés au Musée épigraphique, on découvre immédiatement deux pièces qui ont avec elles la plus grande ressemblance soit comme style et ornement soit comme dimensions.

L'un de ces morceaux est un fragment de corniche¹ identique à tous égards aux fragments 2 et 3 réunis, bien que plus endommagé. Il a été trouvé en 1885 dans les substructions de l'église de Saint-Pierre (bras sud du transept). Au bas de cette pierre, on remarque l'existence de la même bordure d'oves et de perles qui marque le haut de notre pierre n° 3, circonstance qui permet d'affirmer, avec certitude, la destination de cette dernière comme complément de la pierre n° 2.

L'autre pièce de comparaison² est aussi un fragment de corniche, analogue à notre n° 2 qui a été trouvé, en 1838, dans le sol de la cour de la maison Jequier, de l'autre côté de la place du Fort-de-l'Ecluse (côté ouest). D'après ce que l'on sait, d'autres blocs de même nature auraient été laissés dans le sol, lors de la fouille. Ce fragment a été décrit et reproduit par J. J. Rigaud, puis par Blavignac³. Il semblerait naturel que cette dernière pièce,

¹ C'est le n° 286 du *Catalogue du Musée épigraphique*. Il a été décrit par M. J. Mayor dans le *Bulletin de la Soc. d'Hist.*, I, 110.

² N° 48 du *Catalogue du Musée épigr.* — Il serait à désirer que cet intéressant travail, œuvre du regretté Emile Dunant, puisse être publié sans trop de délais.

³ *Mém. de la Soc. d'Hist.*, IV, 20 et pl. I et V.

trouvée à côté de nos fragments et dans l'alignement des substructions mentionnées par nous, fit partie du même monument que notre larmier et sa frise. Mais, malgré sa grande analogie avec notre n° 2, dans leurs dimensions semblables, ces deux morceaux ne sont pas identiques. En outre, les ornements semblent moins soignés dans la corniche de la maison Jequier.

A propos de cette dernière sculpture, M. Charles Morel¹ a émis l'hypothèse que ces débris, utilisés dans des constructions postérieures, étaient, avec le temps, tombés du sommet de la colline de Saint-Pierre, dont les flancs étaient jadis beaucoup plus abrupts que dans les temps modernes. En effet, on a toujours pensé, d'après les morceaux recueillis, que, sur le sommet de cette colline, devait s'élever, à l'époque romaine, au moins un monument important, peut-être un temple. L'identité des pierres n°s 2 et 3 avec le fragment trouvé dans les fondations de Saint-Pierre nous prouve que les fragments du Fort-de-l'Ecluse proviennent bien du haut de la colline. En outre, les comparaisons que nous avons pu établir montrent que ce n'est pas un seul, mais bien plusieurs édifices importants qui couronnaient jadis la ville romaine. Toutefois, il est assez probable que ces pierres ne sont pas arrivées en bas du premier coup. Suivant par étapes le *clivus* de la rue du Perron, qui conduisait à une des portes de la Ville, elles ont été utilisées à diverses reprises et sont descendues toujours plus bas, à mesure que l'enceinte s'agrandissait et qu'elle englobait des portions plus étendues de la pente N. de la colline.

Le fragment provenant de Saint-Pierre a dû être enfoui dans les fondations à une date déjà ancienne, probablement à l'époque burgonde, au moment de la construction du premier sanctuaire. C'est d'ailleurs un fait général que toutes les constructions burgondes sont remplies de matériaux romains, et il en était ainsi de l'ancienne arcade du Bourg-de-Four.

De même nous pouvons remarquer que les substructions plus tardives de la Tour de l'Ile² (côté nord) renferment des blocs de roche d'apparence romaine et de dimensions analogues à ceux

¹ *Genève et la Colonie de Viennae*, p. 181.

² D'après M. Mayor, la tour a été achevée en 1219.

du Fort-de-l'Ecluse. L'un d'eux portait même, ainsi que nous l'avons constaté¹, des traces de moulures.

On peut donc supposer que la partie de l'enceinte burgonde, dite de Gondebaud, qui entourait la haute ville, sur la pente N. de la colline, et traversait à mi-hauteur la rue actuelle du Perron, au-dessus du Fort-de-l'Ecluse, a dû renfermer de nombreux matériaux plus anciens. Très vraisemblablement c'est dans cette partie du mur que nos débris romains furent utilisés en premier lieu, après la ruine de l'édifice auquel elles appartenaient.

Plus tard, ainsi que l'a remarqué Galiffé², d'autres enceintes ou d'autres remaniements de l'enceinte durent être faits, avant que l'on ait construit, à la fin du XIV^e siècle, le mur qui porte le nom de l'évêque de Marcossey. Cette dernière clôture passait au dessous de la colline, le long de la rue du Rhône, se dirigeant de la Tour-Maitresse vers le Molard. Entre ce vaste périmètre et la petite enceinte burgonde, d'autres murs durent exister, rendus nécessaires par le développement du quartier de la Madeleine.

Partant de cette donnée, il est certain que la place d'un de ces remaniements de l'enceinte était marquée par la massive arcade du Fort-de-l'Ecluse qui fermait, encore dans notre siècle, le bas du Perron et la rue de la Madeleine³. A cette porte appartenaient, sans doute, les restes de gros murs à la base desquels nos fragments romains étaient placés. A l'est de cette entrée de la ville, venait se raccorder le mur de défense que nous avons décrit, et qui, élevé à peu de frais, protégeait, avant la construction de l'enceinte de Marcossey, l'église et le faubourg de la Madeleine.

En effet, la première mention de l'église de ce nom remonte à l'an 1110, tandis que l'enceinte commencée au XIV^e siècle, par l'évêque Allamand de Saint-Jeoire, ne put être entièrement achevée sous son successeur, Guillaume de Marcossey (1366-1^{er} janvier 1377). En outre, le quartier de Rive, attenant à celui de la Madeleine, atteignit de bonne heure le lac et la place ou port de Longemalle, formant un ensemble riche et populeux en pleine

¹ Lors des dernières réfections qui ont consolidé cet édifice.

² *Genève historique et archéologique*, p. 120 à 138 et suiv.

³ *Idem*, p. 120.

prospérité au XIII^e siècle. Il était, déjà alors, pourvu d'une fortification dont l'enceinte de Marcossey conserva sans doute le tracé, en le prolongeant du côté du Molard. C'est ainsi qu'en 1258, il existait, au bas de la rue d'Enfer, une porte de la ville probablement déjà ancienne et connue sous le nom de *Porta Aquaria* ou *Porte d'Yvoire*. Son nom, analogue à celui des portes de mer dans le Midi et en Orient, indiquait qu'elle donnait sur le lac. Ainsi que le remarque Galiffé, il est très probable que cet édifice ne se bornait pas à fermer le bas de la rue d'Enfer. Placé, sans doute, dans l'axe de la rue de la Croix-d'Or, il devait donner entrée, du côté de l'ouest, dans le quartier et la rue de Rive, qui formaient, du côté du nord et jusqu'au lac, un saillant très marqué en avant des remparts de la vieille ville. Entre ces derniers remparts, qui suivaient le bas de la colline sans atteindre le bord de l'eau, et ce saillant, le raccord était fait, de la porte du Fort-de-l'Écluse à la porte Aquaria, par le mur dont nous avons constaté l'existence. Très certainement ce mur, malgré des réparations plus modernes, existait déjà en 1258 et, très probablement aussi, il devait, comme toute ou partie de l'enceinte de Rive, remonter à une époque plus ancienne.

Reste encore à poser un point d'interrogation. Les claveaux de roche trouvés dans les fouilles de MM. Corte étaient-ils des claveaux romains? Faisaient-ils partie de la porte plus récente du Fort-de-l'Écluse?

Plusieurs autres questions se présentent encore que l'avenir pourra résoudre. Peut-être, en effet, des fouilles subséquentes, poussées un peu plus à l'est vers la Madeleine, apporteront-elles quelque éclaircissement à ces divers problèmes et feront-elles découvrir des fragments nouveaux, appartenant soit à l'époque romaine soit au moyen âge.

Camille FAVRE.

